

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 43 (1905)
Heft: 39

Artikel: Primes du "Conteur vaudois"
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-202698>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Poésie et pâté. — Un instituteur de R... qui excellait en tant d'autres choses, a la manie de faire des vers. Il versifie à tout propos et dédie à tort et à travers ses essais poétiques; parents, amis, connaissances, fournisseurs, tout le monde en a sa part. Il dédiait, l'autre jour, quelques strophes à son charcutier dont il exaltait les produits à grand renfort de rimes.

En retour, il reçut un très beau pâté. Mais, cruelle déception. sous le pâté il trouva un morceau de la feuille sur laquelle il avait écrit ses rimes. Il ne put s'empêcher d'en faire le reproche au charcutier, qui, malicieusement, répliqua: « Nous sommes à deux de jeu; vous avez fait des vers sur mes pâtés; moi j'ai fait des pâtés sur vos vers; voilà tout! »

Doux pays.

Nos journaux racontaient, l'autre jour, un drame affreux qui s'est déroulé à la gare de Milan. Un malheureux, dans un moment de folie, a tué à coups de poignard quatre ou cinq personnes et en a plus ou moins grièvement blessé plusieurs autres.

Voilà certes qui n'est pas rassurant, car le hasard peut d'un moment à l'autre nous mettre en présence de quelque exalté semblable à celui de Milan. Et puis, un fou furieux est toujours plus à craindre qu'un assassin de profession, en pleine possession de ses facultés, si tant est qu'il y ait des assassins jouissant de toutes leurs facultés.

Aussi, une ville qui ne doit pas être drôle à habiter, c'est Gheel, la cité des fous, qui se trouve dans le nord de la Belgique.

Les aliénés des deux sexes y sont pris en pension chez les habitants et vivent en complète liberté, sous l'œil vigilant toutefois des autorités gouvernementales. Car c'est l'Etat belge qui a institué ce régime thérapeutique et social d'un nouveau genre, et qui, au lieu d'enfermer ses fous dans des asiles spéciaux, les laisse libres d'aller et de venir dans les limites d'une ville relativement importante, puisque Gheel ne compte pas moins de 13,400 habitants.

Ceux-ci sont tenus de loger, de nourrir et de soigner, aux frais du gouvernement, bien entendu, tous les aliénés non dangereux de la Belgique. Ils sont actuellement au nombre de 1,322. Quand donc l'on se promène dans les rues de Gheel, sur dix personnes que l'on rencontre il y a en moyenne un fou.

Moment pénible. — Jules... venait de perdre sa femme. Les invités à l'enterrement venaient à tour de rôle lui présenter leurs condoléances. Un de ses amis lui saisit les mains avec effusion en s'écriant:

— Ah! mon pauvre Jules, que je te plains! C'est un rude coup! Moi aussi j'ai passé par là. Tu vas être bien malheureux, jusqu'à ce que tu en aies trouvé une autre.

Ah! si la chasse n'existait pas!

Un mien ami, chasseur fervent, m'invitait, il n'y a pas longtemps, à aller tirer dans ses bois une couple ou deux de faisans. J'avais accepté, et déjà je me délectais en songe au fumet de mes victimes, dûment rôties, quand la pluie, la fâcheuse pluie, se mit de la partie... Adieu, faisans! cartouches sont mouillées!

C'est un chroniqueur français qui parle. Et nous nous mimes mélancoliquement à jouer au billard, tout en guignant si l'éclaircie espérée... attendue, ne se produisait pas. Hélas! vain espoir!

Las enfin de pousser les billes sur le tapis vert, nous causâmes de la chasse, de ses plaisirs, de ses mérites.

— Ah! soupira mon ami, c'en sera bientôt fait du plus noble des sports. Encore dix ans, et la chasse ne sera plus qu'un souvenir.

Adieu, l'ivresse des laisser-courre, les rares

doublés de perdreaux, les émotions des battues! Adieu, les courses enfiévrées par les plaines, trempées de rosée, les sous-bois frissonnants, mi d'ombre, mi de lumière! Et dire qu'on va laisser se tarir là, dans l'oubli, l'une des sources de la fortune nationale!

A ces mots, je me mis à rire.

— Ah! tu ris. fit mon ami, soudain renfrogné. Tu crois que je plaisante? Eh bien! non, mon petit, je ne plaisante pas. Sais-tu bien que le gibier français se fait de plus en plus rare et que, bon an mal an, nous importons pour plus de vingt millions de poisson et de gibier étrangers.

Tu riais tout à l'heure? Tu ne ris plus!

Supposons que la chasse n'existe pour ainsi dire plus. Plus de chasse! plus de chasseurs! plus de permis!

Et qui donc en pâtirait? Les armuriers, les fabricants et marchands de munitions, les tailleurs, les bottiers, les selliers, les fabricants de filets, les faisandiers, les éleveurs de gibier, les marchands de chiens, les gardes-chasse, les voituriers, les hôteliers, les aubergistes et les compagnies de chemins de fer.

Ainsi, nous autres chasseurs, nous faisons vivre une quinzaine de corporations.

Eh bien! crois-tu que, si cela se produisait, nos modernes nemrods se résigneraient, tout comme le Tartarin de Daudet, à aller mitrailler de pacifiques casquettes dans les bois que ne traverseraient plus les vols bruyants et étincellants des faisans? Allons donc!

Nos chasseurs — pour la plupart riches — car la chasse est un plaisir qui coûte cher! Nos chasseurs, dis-je, iront tranquillement chasser en Allemagne... parfaitement, car en Allemagne, grâce à une administration d'une sévérité terrifiante, on a réussi à préserver le gibier d'une totale destruction et même à augmenter le nombre des pièces de chaque espèce de bête, à poil ou à plume, que l'on chasse là-bas! Et bientôt, tu as beau hocher de la tête, je t'inviterai à venir tuer le lièvre... en Thuringe... oui, en Thuringe.

L'horaire du major Davel. — Si vous ne savez pas que l'horaire d'hiver de l'ami Adrien vient de paraître, nous avons le plaisir de vous l'apprendre. Il a toujours son habit vert, — l'horaire, s'entend — et son gentil format. Quand les trains circuleront sous le Simphon, il vous guidera sur la ligne Lausanne-Brigue-Milan, aussi sûrement que sur l'Echallens-Bercher ou le Bière-Apples-Morges. L'imprimerie A. Borgeaud, à Lausanne, expédie l'horaire du major Davel dans toute la Suisse, moyennant l'envoi de 20 centimes.

Et vive le bon vin!

Les lignes suivantes sont tout à fait de saison. Elles sont extraites d'un délicieux morceau de André Theuriot, intitulé: *Le tonnelier*.

«... Et maintenant la voilà parfaite, la belle futaille de chêne, cerclée de châtaignier où l'osier neuf met ses couleurs orangées! Sous le dernier coup de maillet sa profondeur sonore résonne d'une façon mélodieuse; ses flancs vides et rebondis sont prêts pour les récoltes de l'avenir. Quels crûs? Quels vins blancs ou rouges, pétillants ou généreux, vont couler avec un bruit sourd par l'ouverture étroite de la bonde?.. Pleine de la liqueur qui « réjouit le cœur de l'homme », elle dormira sous les voûtes fraîches du cellier, dans les vastes chaix du grand propriétaire, dans l'étroit caveau du vigneron, jusqu'au jour où elle partira pour quelque long voyage. bercée sur la charrette d'un roulier, emportée sur les rails d'un chemin de fer, ou roulée dans la cale d'un navire, elle s'en ira par le monde et, en quelque lieu qu'elle aille, elle sera accueillie avec joie. Pourvu que pendant le trajet elle échappe aux heurts trop brusques, aux jaugeages perfides des agents

de l'octroi, aux mouillages équivoques des fabricants de vin et qu'elle arrive, avec sa saveur naturelle, saine et entière, à destination!

» Où qu'elle s'arrête, si elle y parvient intacte, elle mettra les cœurs en liesse; on la transportera doucement dans le cellier; on la laissera sagement se reposer sur les *chantiers* des fatigues de son long voyage. Puis, soigneusement, on la soulèvera, on transvasera délicatement son contenu dans de bonnes bouteilles, bien cachetées à la cire et, de temps en temps, là-haut, autour de la table à nappe blanche, on en débouchera une, pour fêter quelque bonne nouvelle ou pour réjouir quelques vieux amis. Et, lentement, la tonne redeviendra vide et sonnera le creux...

» Avez-vous remarqué qu'il n'y a rien de plus mélancolique qu'une futaille vide?... J'entends une futaille qui a été pleine et dont les flancs sont taris. — Une futaille neuve et vierge, c'est l'avenir avec toutes ses promesses! mais, un fût vide, dont le ventre sonore résonne tristement et dont les douves exhalent une âcre odeur de lie, ne présente plus aux yeux que l'image navrante d'un passé heureux à jamais évanoui.

» On raconte qu'un jour, le poète Gustave Mathieu, grand ami des bons crûs, voyant passer sur le boulevard un haquet chargé de vieux tonneaux vides, se mit à la queue du charroi, et sur la chaussée, chapeau bas, suivit lentement les futailles défuntes, avec autant de componction que s'il eût suivi un enterrement.

» Et il avait raison, le poète! Le convoi qui passait là emportait autant de corps inanimés où la vie avait circulé, où une sève jeune et joyeuse avait fermenté. Combien d'allégreses enfuies, de verve tumultueuse, d'enthousiasmes évaporés, avaient contenu ces tonneaux vides! C'était toute une source de gaieté et de reconfort à jamais tarie, dont il menait pieusement le deuil à travers la ville oubliée et indifférente!

Entorses. — Voici un remède, indiqué par un médecin de Paris.

Plonger au plus tôt le membre atteint dans l'eau froide, fortement blanchie par l'addition d'extrait de saturne; ensuite appliquer des compresses imbibées de mélange de teinture d'arnica, d'eau blanche et d'alcool camphré. Repos absolu du membre malade jusqu'à guérison complète.

En Georgette. — Le Théâtre rouvre jeudi prochain, 5 octobre. La troupe est presque entièrement nouvelle. Nous y retrouvons cependant avec grand plaisir MM. Mercier et Malavié. Le menu de la saison est des plus copieux; il est très varié, tous les genres y sont représentés et les nouveautés n'y manquent point. Des tournées sont également annoncées: Mounet-Sully, Sylvain, Coquelin cadet, etc. Il ne nous manquera rien et nous aurons donné la plus sûre garantie des attraits de cette saison quand nous aurons dit que le grand Chef en est encore M. Darcourt, le directeur modèle.

A Bel-Air. — « Nous avons fait une excellente semaine », nous disait, ce matin, un des membres de l'administration du Kursaal. Le contraire nous aurait fort étonné. L'agrément de la salle, la variété et le bon goût des spectacles sont bien faits pour assurer des salles comblées. Allez donc maintenant dire aux Lausannois qu'un Théâtre des Variétés n'est pas dans leurs goûts! C'est-à-dire qu'on ne pourrait plus s'en passer.

Primes du « Conteur vaudois. »

Ensuite d'arrangements, nous offrons, à nos lecteurs, les ouvrages suivants:

L. Favrat, Mélanges vaudois.	fr. 1.50	au lieu de fr. 3.50
Causeries du Conteur vaudois		
(1 ^{re} série, 2 ^{me} édit., illustrée.)	» 1.20	» 2.—
L. Monnet, Au bon vieux temps		
« des diligences	» 1.20	» 2.20
C.-C. Dénéréaz, La vilhe melice		
dao canton de Vaud		

Port en sus.

La rédaction: J. MONNET et V. FAVRAT.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.